

République  
Française

**EXTRAIT DU REGISTRE**

Département de  
Seine  
et Marne

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

**Nombre de membres**

*Séance du 10 juin 2024*

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la  
délibération : 18

**L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juin, à 20 heures 00,**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la  
convocation :**  
03/06/2024

**Présents :** Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Muriel BERNARD, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY, Michel CLOUET

**Pouvoirs :**

Benjamin PARAVY a donné pouvoir à Nicolas CAUX,  
Alain BENOIST a donné pouvoir à Didier COLIN  
Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude POVIE

**Délibération n°2024/020 RECTIFICATION D'ERREUR MATERIELLE**

Objet de la délibération : **ACHAT D'ADHESION AUPRES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES**

Vu le CGCT,

Vu les activités proposées pendant la pause méridienne,

Vu le projet relatif aux Jeux Olympiques organisés sur le mois de juin 2024, et plus particulièrement sur les olympiades qui se dérouleront le 24 juin 2024.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de payer l'adhésion pour le vainqueur de chaque niveau scolaire d'élémentaire, soit 5 adhésions pour la saison 2024/2025 auprès d'associations sportives faremontaises.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, la prise en charge de 5 adhésions pour la saison 2024/2025, auprès d'associations sportives faremontaises.

Le Maire,  
Nicolas CAUX

Le secrétaire de séance  
Marie-Claude POVIE

